

Présentation d'une méthodologie pour une étude sur l'élevage - Bassin versant des Sources de la Touvre

Le 31 mars 2026, en visioconférence
Compte-rendu de réunion

Présentation et échanges autour du projet d'étude sur l'élevage sur le bassin versant des sources de la Touvre, notamment en lien avec les enjeux de qualité de l'eau, d'évolution des systèmes agricoles et d'accompagnement des exploitations.

Présents :

Nom – Prénom	Structure
Leycuras Violaine	Chambre Régional d'Agriculture
Michel Franck	Chambre Régional d'Agriculture
Guerlesquin Jacques Yves	Chambre Agriculture de Charente
Hetsch Emmanuelle	Chambre Agriculture de Haute-Vienne
Malivert Stéphane	Chambre Agriculture de Haute-Vienne
Coulaud-Vidal Nathalie	Chambre Agriculture de Dordogne
Mazeau Delphine	GrandAngoulême
Massonneau Adeline	EPTB Charente
Gallois Diane	EPTB Charente

Rappel de l'historique de la démarche

L'EPTB Charente rappelle le contexte de la Stratégie Touvre. Il est rappelé que GrandAngoulême et l'EPTB Charente sont les deux co-porteurs de la stratégie de préservation de des sources de la Touvre. Cette ressource constitue un enjeu stratégique pour l'alimentation en eau potable du territoire, puisque le captage de la Touvre assure en moyenne 87 % de l'approvisionnement de GrandAngoulême. L'aire d'alimentation de captage (AAC) de la Touvre se compose de deux ensembles distincts : une partie amont sur socle granitique, caractérisée par un réseau hydrographique dense, et une partie aval en domaine sédimentaire, marquée par la présence d'un système karstique.

Il est précisé que le captage des Sources de la Touvre est classé sensible, c'est-à-dire qu'il n'est pas soumis à des problématiques de qualité de l'eau à ce jour mais reste vulnérable et particulièrement stratégique vis-à-vis de la population desservie.

La qualité d'eau

Les données au captage (issues du contrôle sanitaire) montrent une concentration en nitrates d'environ 15 mg/L et quelques dépassements ponctuels des seuils de potabilité pour les pesticides sur les eaux brutes (molécules rémanentes notamment l'ESA alachlore et des molécules de dégradation de l'atrazine). Dans la zone karstique, les concentrations en nitrates atteignent environ 30 mg/L, tandis que dans la zone amont, elles sont plus faibles, autour de 8 mg/L. De même, sur les pesticides, des dépassements du seuil des 0.1ug/L sont observées ponctuellement.

Jacques Yves Guerlesquin demande si une datation des eaux a déjà été réalisée.

GrandAngoulême indique qu'il n'y a pas eu de datation.

Nathalie Coulaud-Vidal demande des précisions sur la source des données de qualité de l'eau.

L'EPTB Charente explique que les données de qualité proviennent du suivi d'eau au captage (contrôle sanitaire) et des points de suivis en rivière (AEAG et RECEMA).

Emmanuelle Hetsch s'interroge sur la présence d'atrazine dans les données présentées alors que l'utilisation de la molécule n'est plus autorisée depuis plusieurs années.

L'EPTB Charente précise qu'il s'agit des molécules de dégradation de l'atrazine.

Jacques Yves Guerlesquin met en garde contre l'utilisation des données de qualité de l'eau pour évaluer l'impact des actions mises en place, compte tenu de l'inertie du système.

Les actions

Les axes prioritaires du plan d'actions sont ensuite présentés. Ils portent sur :



la préservation et le maintien de l'élevage



le suivi de la qualité de l'eau



la préservation du bocage et des boisements.



la protection des zones d'infiltration immédiate

Concernant l'axe « Préserver le bocage et les boisements ». Nathalie Coulaud-Vidal précise qu'il n'y a pas que le « label haies », d'autres labels existent et sont portés par les chambres d'agricultures.

Axe - Préserver et maintenir l'élevage : focus sur l'étude « élevage »

Lors de la concertation pour la construction des actions de la stratégie, il est rappelé que plusieurs acteurs avaient indiqué leur souhait d'accompagner la filière élevage encore présente sur le territoire et qui participe au maintien des prairies. Dans ce cadre, l'EPTB Charente propose d'engager une étude concernant l'élevage sur le bassin des sources de la Touvre. Cette étude a pour objectif d'identifier des actions concrètes pour maintenir les surfaces en prairie (utile à la préservation de la qualité de l'eau) et par conséquent maintenir l'élevage sur le territoire.

Cette étude serait ciblée principalement sur la partie amont des sources de la Touvre, où la surface en prairie est la plus importante (72%).

Pour assurer le suivi de l'étude, il est proposé de mobiliser un groupe de suivi « élevage » composé des structures suivantes :

- Chambre d'agriculture régionale
- Chambre d'agriculture Charente
- Chambre d'agriculture Dordogne
- Chambre d'agriculture Haute-Vienne
- NACA

- NEOLIS
- Convergences
- MAB 16
- CUMA de Charente, Dordogne et Haute-Vienne
- Océalia
- Coopérative La Périgourdine

Le groupe de suivi « élevage » est un groupe d'échange qui permettrait d'identifier les données à mobiliser, d'élaborer la trame d'entretien, de construire le diagnostic, d'identifier les agriculteurs à rencontrer, de préparer les réunions agriculteurs, de faire des propositions d'actions.

Stéphane Malivert partage un retour d'expérience concernant l'EPTB Vienne qui au travers d'une étude élevage a commencé à quantifier la quantité d'eau consommé par les animaux. Ils se posent la question sur les suites de l'étude et les objectifs à plus long terme.

Il est envisagé 3 phases dans l'étude élevage :

- Phase 1 : Etude économique et tendances d'évolutions de l'élevage sur le territoire qui a pour objectif de catégoriser les profils types et d'estimer le nombre d'exploitants à rencontrer avec l'appui de la Chambre Régionale et des 3 Chambres Départementales.
- Phase 2 : des enquêtes individuelles d'un panel d'agriculteurs menées par l'EPTB Charente.
- Phase 3 : la restitution et l'élaboration des actions.

Nathalie Coulaud Vidal s'interroge sur les rencontres individuelles et sur la légitimité de l'EPTB Charente dans cette phase de l'étude.

Diane Gallois répond qu'il est envisagé que ce soit l'EPTB Charente qui réalise les rencontres individuelles. L'objectif de ces rencontres est d'avoir un aspect « qualitatif », comme la « fiche d'identité » de l'exploitant (son assolement, son OTEX, son mode de commercialisation), la gestion de l'élevage sur son exploitation (la stratégie d'élevage, son autonomie alimentaire), la gestion de ses prairies et ses projets à 5 ans. Il est précisé que les partenaires seront associés aux rencontres, sous réserve de l'accord des agriculteurs.

Les Chambres d'agriculture estiment que ce serait plutôt à elles de mener ces rencontres individuelles, au vu de leur relationnel avec les exploitants et de leur connaissance du territoire.

Jacques-Yves Guerlesquin se questionne sur le nombre de rencontres individuelles envisagées et souhaite des précisions sur le type d'entretien prévu.

Diane Gallois répond que la partie économique avait pour objectif de définir les différents profils et ainsi d'estimer le nombre d'éleveurs. Les chambres d'agriculture questionnent la pertinence de cette étude dans la mesure où les constats et problématiques vis-à-vis de l'élevage semblent déjà connus. Il est notamment évoqué :

- **L'autonomie alimentaire** : Nathalie Coulaud Vidal évoque l'organisation d'assises de l'élevage qui ont eu lieu dans son département. Cette action a permis de créer un groupe de 11 éleveurs. L'objectif de ce groupe est de travailler et d'identifier les leviers économiques sur des enjeux comme les rations et le changement climatique. Le groupe démarre cette année et une mutualisation est possible.

- L'autonomie en eau

- La tuberculose bovine : Emmanuelle Hetsch évoque la problématique liée à la tuberculose bovine qui est un enjeu fort pour l'élevage dans certains secteurs.

- La déprise des zones non productives : Stéphane Malivert et Franck Michel s'accordent sur le fait que les parcelles humides ou de fond de prés sont de moins en moins entretenues au vu des coûts énergétiques (prix du gasoil).

Les premières observations montrent que les exploitations s'agrandissent en termes de SAU, mais pas nécessairement en UGB. Les activités céréalières se concentrent dans les zones les plus productives. Cette concentration entraîne un délaissement progressif des zones plus contraignantes, comme les zones humides.

Les perspectives

Au vu des différentes interrogations, il est proposé **de ne pas réaliser l'étude selon ce qui était initialement prévu.**

Nous vous proposons donc une nouvelle organisation :

- Dans un premier temps, l'EPTB Charente reviendra individuellement vers les Chambres d'agriculture afin d'affiner les problématiques et les constats soulevés concernant l'élevage sur le secteur du bassin versant des sources de la Touvre.
- L'ensemble des constats sur la filière sera rediscuté en groupe de suivi élevage.